

LES CARS DALLES

En **1975**, une société de transport par cars (Éts **Dalles**) **s'installe à Blancheface**. Dès le début, l'association s'est opposée sans succès à cette implantation.

Pendant des années, elle n'a cessé de dénoncer les nuisances sonores, les pollutions, la vitesse excessive de ces importants véhicules circulant sur des voies inadaptées.

L'association a protesté à de nombreuses reprises en dénonçant la dangerosité ainsi que l'inadaptation d'une telle activité en cet endroit auprès des services de l'État et des élus locaux.

MAIRIE DE SERMAISE Sermaise, le 17 Avril Monsieur le Sous-Préfet 91150 ETAMPES Monsieur le Sous-Préfet, L'Association pour la protection de l'environnement de SERMAISE me charge de vous faire parvenir la lettre ci-jointe, concernant l'entreprise DALLES dont le garage est situé à SERMAISE, hameau Il est évident que cette entreprise qui possède une vingtaine de cars, est mal placée dans un lieu ou l'accés n'est possible que par 2 chemins vicinata: de 5 mètres de largeur, présentant de nombroux lucets dans une pente assez forte. Le danger est certain pour les particuliers qui croisent cas cars dans les descentes, et les chauffeurs ne sont pas toujours respectueux de la vitesse limite qu'ils devraient observer sur ces Il est exact que nos routes subissent une usure plus rapide du fait de la circulation plus importante de ces gros véhicules. L'entreprise DALLES nous offre par contre l'avantage d'avoir sur place les cars qui transportent nos élèves aux établissements :scolairesede Dourdan, et nos ouvriers et employés aux entreprises de la région. - Il est exact que Monsieur DALLES avait manifesté le désir de s'installer sur la zone industrielle de St.Chéron, mais celle-ci étant annulée, il y aurait lieu de lui faciliter l'achat d'un terrain our d'un batîment dans la vallée, auprès d'une route à grande circulat-Ce serait à mon avis la meilleure solution, et c'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Sous-Préfet s'il serait possible que vos services prennent contact avec cette entreprise afin de trouver une solution qui pourrait satisfaire tout le monde. A votre disposition pour étudie? avec vous cette affaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet. L'assurance de mes

Une **pétition** a été lancée contre cette activité polluante et pour qu'elle s'exerce dans une zone adaptée proche de grandes voies de circulation.

Après de très longues années de protestations, **l'entreprise a enfin déménagé** pour s'installer **à Roinville** au bord du CD 116, pour la plus grande satisfaction des habitants de Sermaise et de l'association.

